

Liberté et énonciation : une corrélation inattendue dans les déclarations du Sommet de Johannesburg

Fabienne Pierre

CEDITEC – Université Paris XII (Paris Est) – 94 010 Créteil – France

Abstract

This presentation is based on the study of 110 declarations pronounced by the United Nations member States on the occasion of the World Summit on Sustainable Development (Johannesburg 2002). Our objective is to describe the configuration of this discursive space in terms of specific positions through a systematic and contrastive vocabulary analysis. We use standard lexical statistics and tools in an experimental perspective by applying a series of “constructed” variables often evoked to rationalize state actors’ behaviours on the international scene. Freedom indexes elaborated by the American NGO ‘Freedom House’, entail a States classification on the basis of political and civil criteria, which, in the context of the Johannesburg declarations, bring unexpected results. Factorial Correspondence Analysis reveals a configuration that resembles the one that can be observed with chronological corpora. Relative frequencies and specificity indexes associated with enunciative forms, which are related to the ritual, seem to be correlated with States’ levels of freedom.

Résumé

Cette communication s’appuie sur une étude de 110 déclarations prononcées par les représentants des Etats membres de l’ONU à l’occasion du Sommet Mondial du Développement Durable (Johannesburg, 2002). Notre objectif est de décrire la configuration de cet espace discursif en termes de positionnements spécifiques à travers une analyse systématique et contrastive du vocabulaire. Les outils classiques de la statistique lexicale sont mobilisés dans une perspective expérimentale, à travers l’application d’une série de variables « construites » souvent invoquées pour rationaliser le comportement des acteurs étatiques sur la scène internationale. Les indices de liberté élaborés par l’ONG américaine Freedom House donnent lieu à une classification des Etats sur la base de critères politiques et civils qui, dans le contexte des déclarations de Johannesburg, amène des résultats inattendus. L’Analyse Factorielle des Correspondances montre une configuration qui rappelle celle qui peut être observée sur les corpus chronologiques. Les fréquences relatives et les indices de spécificité associés à l’emploi des marqueurs énonciatifs du rituel semblent corrélés aux degrés de liberté.

Mots-clés : relations internationales, Sommet de Johannesburg, indices de liberté, énonciation, AFC, spécificités.

1. Discours étatique, lexicométrie et variables construites

Cette communication s’appuie sur les résultats d’une étude menée à partir des déclarations prononcées par les représentants des Etats membres de l’ONU à l’occasion du Sommet Mondial du Développement Durable (Johannesburg, 2002). Le corpus compte 110 déclarations au total, l’objectif étant de décrire et de comprendre la configuration de cet espace discursif à partir des positionnements spécifiques que l’analyse systématique et contrastive du vocabulaire est susceptible de faire apparaître¹. La démarche que nous avons

¹ Les déclarations ont été prononcées ou traduites en anglais. Les résultats présentés ici ont été obtenus avec le logiciel Lexico 3 développé par André Salem au sein du laboratoire SYLED de l’Université Paris III – Sorbonne Nouvelle.

adoptée utilise les outils classiques de la statistique lexicale dans une perspective expérimentale. Il s'agit en effet d'appliquer à la partition du corpus une série de variables « construites », des catégorisations régulièrement invoquées pour rationaliser le comportement des acteurs étatiques sur la scène internationale, lesquelles sont susceptibles de déterminer les stratégies de présentation de soi dans ce contexte : la région, le niveau de développement (à travers les classement du PIB et de l'Indice de Développement Humain), la « civilisation » au sens de Samuel Huntington dans *Le Choc des civilisations* (1996), l'empreinte écologique ou encore les indices de liberté élaborés par l'ONG américaine Freedom House à partir des standards de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Etablies par des instances de référence telles que les organisations internationales, par les scientifiques ou les ONG dans certains cas, ces variables peuvent être envisagées sous l'angle des systèmes de représentations partagées qui influencent la perception de soi et du monde sur la scène internationale. Du point de vue des constructivistes en Relations Internationales, les stratégies que mettent en place les acteurs ainsi que les intérêts qu'elles visent à défendre sont déterminés par ces représentations. En suivant le même raisonnement, il est aisé d'imaginer qu'elles jouent un rôle déterminant dans leurs comportements et stratégies discursives.

Les variables construites auxquelles nous faisons référence font appel à des classements et à des évaluations dont la pertinence peut toujours être remise en cause. Néanmoins, leur mobilisation est susceptible d'apporter de nouvelles perspectives et de nouvelles interrogations en lexicométrie ou en analyse du discours.

2. Projection des Indices de liberté et protocole d'analyse

Chacune de ces variables appelle par ailleurs des hypothèses et des interrogations particulières, par exemple dans le cas des indices développés par l'ONG Freedom House : Quelle pertinence peut avoir la « notation » des pays en fonction du régime de liberté, et indirectement du régime politique, appliquée à un corpus lexicométrique ? Quelle configuration et quels types de profils spécifiques, avec quelle cohérence, peut-elle faire apparaître ? La « liberté » est-elle un facteur déterminant dans les stratégies énonciatives à travers lesquels les Etats se mettent en scène dans le rituel de la coopération universelle ?

L'expérimentation qui consiste à projeter une échelle de liberté sur des données discursives inscrites dans le registre diplomatique constitue une démarche relativement atypique en lexicométrie, mais il convient avant toute chose de préciser la nature des indices mobilisés. Fondée en 1941, l'ONG Freedom House se présente comme une organisation militante en faveur de la liberté dans le monde et de la démocratie. Les indices de liberté qu'elle élabore font référence auprès des organisations qui, comme le Programme des Nations Unies pour le Développement par exemple, travaillent à définir des indicateurs et des outils destinés à la rationalisation des relations, des comportements et des enjeux internationaux. Les résultats des études menées sur la base de ces indices, pour chaque Etat de la planète, sont publiés annuellement dans le rapport *Freedom in the World*. Ils reposent sur une définition générale de la liberté ancrée dans les valeurs de l'individualisme politique et des droits de l'homme : « la possibilité d'agir spontanément dans une variété de champs en dehors du contrôle du gouvernement et d'autres centres de domination potentielle »².

² Définition de Freedom House : « the opportunity to act spontaneously in a variety of fields outside the control of the government and other centers of potential domination » (notre traduction). Lien : http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=351&ana_page=298&year=2006

Dans ce cadre, Freedom House définit un indice général qui s'appuie sur deux catégories distinctes : les libertés civiles et les libertés politiques. Les premières renvoient à la liberté d'expression et de croyance, au droit d'association et d'organisation, à l'autonomie individuelle, au droit à la vie privée. Les libertés politiques recouvrent quant à elles la capacité des individus à participer librement au processus politique : le droit de vote, le droit d'appartenir à un parti politique, le pluralisme des élections, le pouvoir effectif des représentants élus. L'ONG déclare appliquer à l'ensemble des pays et territoires les mêmes critères de notation pour leur attribuer une valeur qui s'étend sur une échelle de 1 à 7 (du plus libre au moins libre) à la fois pour les libertés civiles et les libertés politiques. La combinaison de ces deux indices, par ailleurs fortement corrélés, permet de définir un standard général de liberté et d'aboutir à un classement en trois catégories distinctes : « libre », « partiellement libre », « non libre ».

Le corpus des déclarations étatiques de Johannesburg a été soumis à une partition fondée sur le classement 2002 de l'indice de libertés civiles et de l'indice général de liberté³. Cinq des 110 déclarations réunies dans le corpus ont été exclues - le Saint Siège, les Iles Virginies, les Iles Cook, Andorre et le Myanmar -, le rapport de Freedom House ne contenant pas d'évaluation pour ces territoires.

La partition en fonction de l'indice de libertés civiles (7 valeurs) génère une distribution équilibrée des occurrences, l'écart entre la partie la plus petite (valeur 7 ou pays les moins libres avec 8 409 occurrences) et la plus grande (valeur 2 avec 19 275 occurrences) se situant dans un rapport de 1 à 2. La partition par indice de libertés général génère également une distribution équilibrée des occurrences : 22 950 pour la plus petite (« Partiellement libre »), 31 058 pour la partie intermédiaire (« Non libre ») et 46 427 pour la partie la plus importante (« Libre »).

<i>Partition Indice de Libertés Civiles</i>		
Partie	Nb occurrences	Nb formes
1	18 005	2 796
2	19 275	3 203
3	14 991	2 861
4	8 608	1 952
5	17 785	2 935
6	13 362	2 730
7	8 409	2 015

<i>Partition Indice de Liberté général</i>		
Partie	Nb occurrences	Nb formes
Non libre	31 058	4 182
Partiellement libre	22 950	3 490
Libre	46 427	4 945

Le protocole d'analyse de la configuration de l'espace discursif constitué par les déclarations étatiques de Johannesburg repose sur une mobilisation intensive et expérimentale des outils classiques de la lexicométrie. Dans une perspective synchronique, nous envisageons bien ici l'espace discursif, au sens propre du terme, en tant que configuration au sein de laquelle se dessinent des positionnements interdépendants, définis par des rapports de distance ou de proximité. Or, l'Analyse Factorielle des Correspondances, avec son potentiel « cartographique », permet « dans le strict cadre des corpus textuels, de représenter

³ Le classement pour 2002 peut être consulté sur le site de l'ONG Freedom House : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=363&year=2002>.

globalement, au plus juste les grandes oppositions qui sous-tendent un corpus, d'en repérer les faits saillants en termes de proximités » (Leblanc, 2005).⁴ Les spécificités lexicales permettent ensuite d'évaluer, sur la base d'une norme théorique endogène au corpus, pour chaque forme et dans chaque partie du corpus, la normalité ou l'anormalité (sous-emploi et sur-emploi) d'une fréquence, et ainsi de dresser le profil du vocabulaire spécifique à chaque groupe constitué en vertu de la partition choisie.

Il s'agit donc ici de voir si le régime politique, qui définit la liberté et les droits politiques des individus, intervient d'une quelconque façon dans la configuration de l'espace discursif, la détermination des positionnements, des spécificités, des distances et des proximités.

3. La liberté : le « temps » du vocabulaire étatique ?

Le graphique de l'AFC menée à partir de la partition par Indice de Libertés Civiles (ILC) révèle un phénomène troublant. La configuration des positionnements rappelle en effet celle qui peut être observée sur les corpus chronologiques et dont la partition est déterminée par une variable temporelle. On parle alors de « séries textuelles chronologiques » (Salem et al., 1997) et du « temps lexical » car : « Dans le cas de telles séries, les résultats factoriels font apparaître un schéma d'évolution chronologiques qui rend compte d'une évolution. Les apparitions, disparitions ou fluctuations des formes s'effectuent de manière suffisamment organisée, au regard du temps, pour que les périodes consécutives apparaissent plus proches dans l'emploi qu'elles font du vocabulaire que les périodes séparées par un intervalle de temps plus long » (Salem et al., 1997).

Dans ce contexte, le schéma de distribution des parties dans le graphique de l'AFC dessine une ligne incurvée en son centre. L'AFC menée à partir de l'ILC sur le corpus étatique du Débat général rejoint au moins en partie cette description :

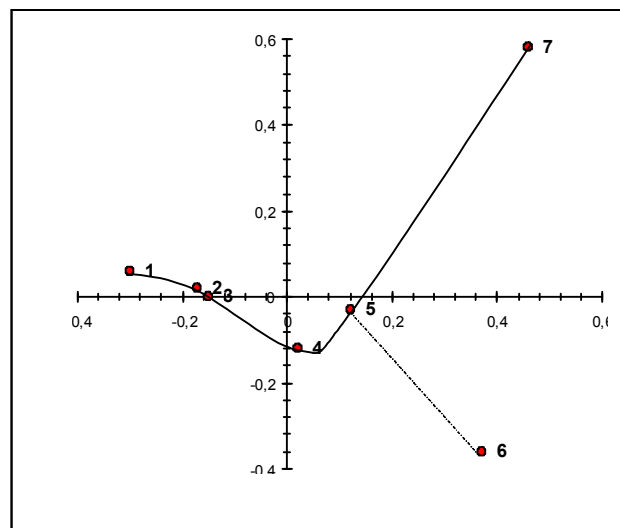


Figure 1. AFC – Partition par valeurs de l'Indice de Libertés Civiles 2002 (seuil=5)

On observe en revanche la position marginale, sur le deuxième axe, du groupe correspondant à la valeur 6 de l'ILC 2002. La présence, au sein de ce groupe, de la déclaration de la

⁴ L'Analyse Factorielle des Correspondances repose sur le tableau lexical qui précise la fréquence d'emploi de chaque forme (ou d'une sélection de forme sur la base d'un seuil appliqué à la fréquence) pour chaque partie du corpus. Avec Lexico 3, les AFC sont établies à partir de la fréquence absolue des formes.

Palestine qui, inscrite dans le registre du conflit et de l'exclusion, présente une très forte spécificité au regard de l'ensemble des déclarations intégrées au corpus⁵, est un élément pour l'interprétation de cette marginalité. Hormis pour ce groupe dérivant de la courbe tracée par les positionnements, les parties s'organisent de façon régulière, se succédant les unes aux autres dans l'ordre établi par l'échelle des libertés civiles. Tout se passe donc comme si les degrés de liberté, auxquels correspondent aussi les orientations des régimes politiques et la relation à la démocratie, constituaient une variable assez forte dans le contexte d'un Sommet onusien pour déterminer une évolution régulière du vocabulaire.

La ressemblance des effets produits par l'échelle du temps et celle de l'ILC, sur une base statistique, était suffisamment intéressante pour que nous renouvelions l'expérience à partir d'un autre classement. L'attribution des valeurs de l'ILC varie en effet, de façon localisée et dans des intervalles réduits (entre 1 et 2 points), d'une année sur l'autre. Nous avons par conséquent reproduit l'opération à partir du classement de 2005 tout en faisant abstraction de la déclaration de la Palestine dans le corpus reconstitué.

Le même phénomène se produit, de façon plus régulière encore, dans l'AFC menée à partir du classement ILC de 2005 :

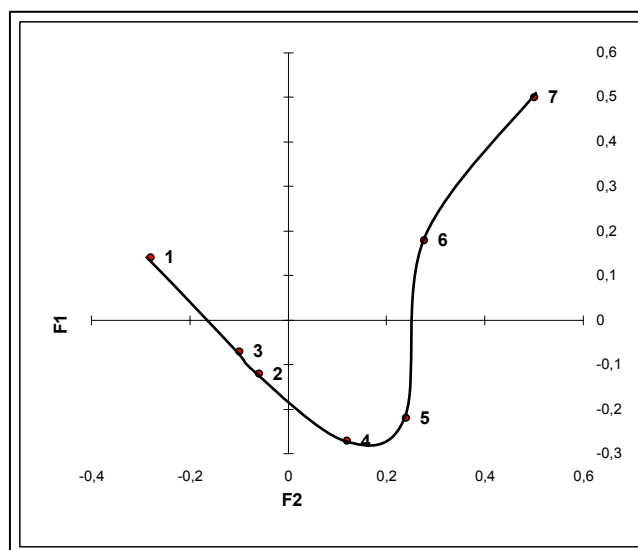


Figure 2. AFC – Partition par valeurs de l'Indice de Libertés Civiles 2005 (seuil=5)

L'inversion des groupes 2 et 3 sur la courbe ne remet pas en cause le caractère très inattendu de ces résultats, même si elle mériterait de faire l'objet d'une analyse spécifique. On remarque également un plus grand décalage du groupe 4 sur le premier axe.

La répétition du phénomène, entre les classements de 2002 et de 2005, invite à mener d'autres expériences à partir de cette corrélation observée. Or, la projection du classement des pays obtenu à partir de l'Indice de liberté général 2002 (« libre », « partiellement libre », « non libre ») révèle une persistance des phénomènes lexicométriques observés dans le cas de l'ILC. Ces deux indices, comme nous l'avons indiqué, sont fortement corrélés. Néanmoins, la réduction de l'échelle (de 7 catégories à 3) permettait de penser que des variations importantes pourraient apparaître dans les résultats et peut-être remettre en cause la force de l'ILC dans la détermination apparente des positionnements.

⁵ Ce que démontrent les AFC opérées sur la base d'une partition par locuteurs.

On remarque à l'inverse, sur le graphique de l'AFC, une configuration tripolaire dans laquelle le groupe « Partiellement Libre » se distingue clairement des deux autres sur l'axe 2 tout en occupant une position intermédiaire, quasiment à l'origine, sur l'axe 1. Les groupes « Libre » et « Non Libre » s'opposent sur l'axe 1 mais se retrouvent pratiquement au même point sur l'axe 2.

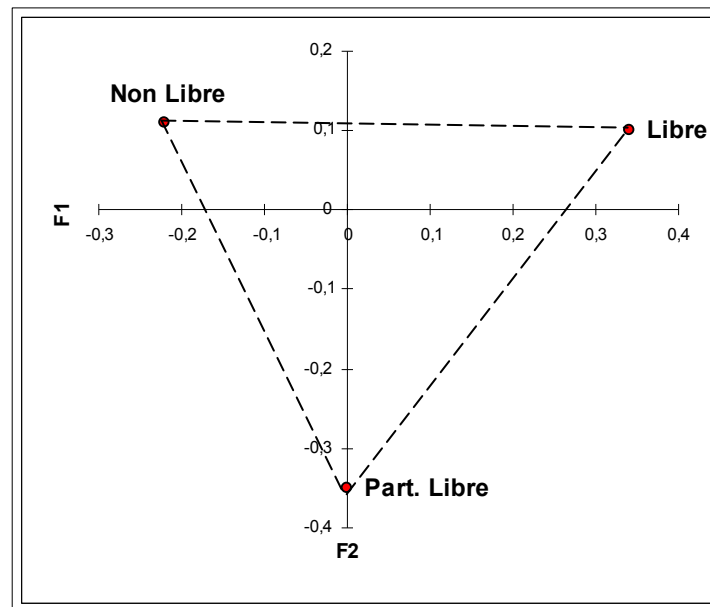


Figure 3. AFC – Partition par valeurs de l'Indice de Liberté 2002 (seuil=5)

4. Une corrélation énonciative : liberté et rituel

Dans le cas de la partition par ILC (classement 2002), l'observation des spécificités lexicales révèle des distinctions thématiques. Pour les trois premiers groupes, on retrouve par exemple la problématique du changement climatique (Groupe 1 : *energy* +10, *oceans* +7, *change* +7, *renewable* +6, *climate* +5, *sanitation* +6 ; Groupe 2 : *energies* +3, *diversity* +3 ; Groupe 3 : *ocean* +4). Le groupe 4 se caractérise plutôt par un vocabulaire du développement et de la pauvreté (*development* +5, *eradication* +4, *poverty* +3) quand le vocabulaire spécifique du groupe 5 est hétérogène, avec des termes relatifs aussi bien à l'environnement qu'à l'économie ou à la pauvreté (*desertification* +5, *climatic* +4, *drought* +3, *environment* +3, *gas* +3, *eradicate* +3, *poverty* +3, *education* +3, *economic* +3, *growth* +3). Enfin, dans les profils lexicométriques des groupes 6 et 7, les mots du conflit et de la destruction dominent à travers des indices de spécificité élevés ainsi que la référence aux institutions nationales et internationales (pour le groupe 6 : *occupation* +7, *forces* +7, *destroyed* +5, *killed* +5, *war* +4, *military* +3, *State* +7, *government* +4, *sovereignty* +3, *territories* +3, *institution* +3, *laws* +3, *un* +3 ; pour le groupe 7 : *aggression* +9, *destruction* +4, *weapons* +4, *damaged* +3, *countries* +4, *nations* +3).

Mais c'est surtout du point de vue de l'adhésion ou de la non adhésion au rituel énonciatif que les spécificités et des distinctions sont les plus fortes. Comme le montre le graphique des fréquences relatives des marqueurs de la première personne du pluriel « nous » (*we*, *us*, *our* regroupés), parmi les formes les plus fréquentes dans l'ensemble du corpus (*we* 2 398 occ., *us* 488 occ. et *our* 1 533 occ.), l'inscription du discours dans le registre de la communauté énonciative diminue à mesure que la valeur de l'indice augmente.

Ainsi, plus les libertés civiles sont importantes (valeur 1 de l'indice), plus les locuteurs emploient dans leur discours les marqueurs de « nous » :

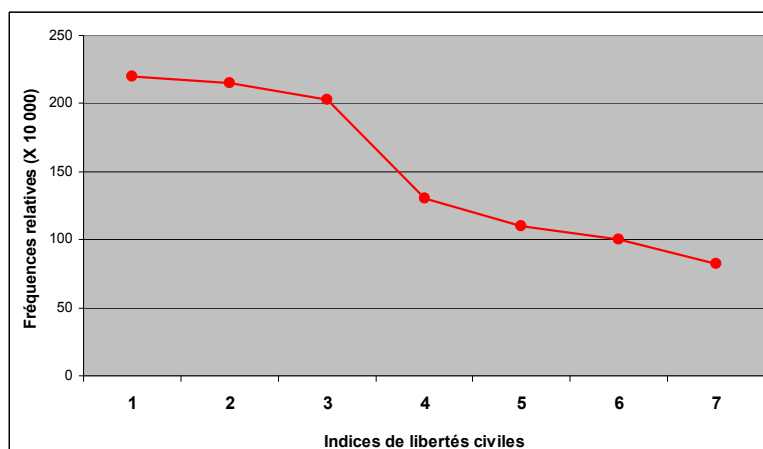


Figure 4. Fréquences relatives du groupe de formes « nous » (we, us, our) : ILC 2002

Ce phénomène se retrouve par ailleurs très nettement dans les indices de spécificités associés à ce groupe de formes dans chaque partie du corpus, la valeur de la spécificité diminuant à mesure qu'augmente celle de l'ILC :

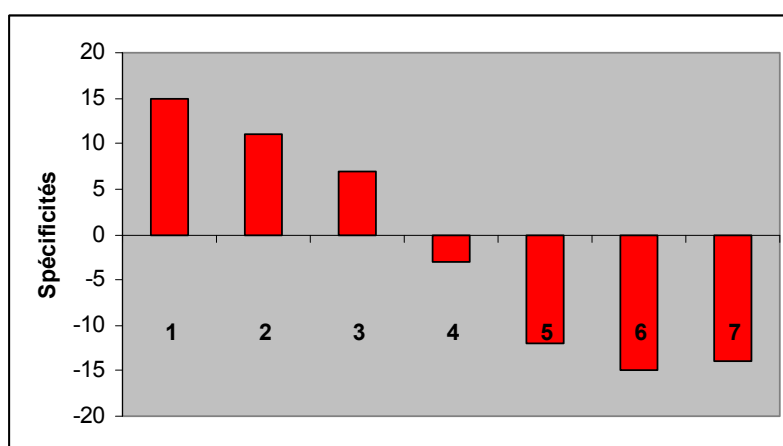


Figure 5. Spécificités d'emploi du groupe de formes « nous » (we, us, our) : ILC 2002

L'analyse des contextes montre en outre que dans les déclarations réunies sous la valeur 1 et 2 de l'Indice, « nous » renvoie plus souvent la communauté internationale qu'aux communautés nationales. Parallèlement, l'auto-désignation nominale, à travers laquelle l'Etat et sa souveraineté sont mis en scène dans le discours, est plus fréquente dans les groupes qui correspondent aux valeurs les plus élevés de l'ILC.

Le phénomène énonciatif identifié apparaît également de façon très affirmée dans le contexte de la partition établie à partir de l'Indice de Liberté général, avec une opposition radicale entre les groupes « Libre » et « Non Libre ». Comme le montre le graphique des fréquences relatives pour l'emploi des marqueurs de « nous », la représentation de la communauté énonciative semble toujours être fonction du degré de liberté :

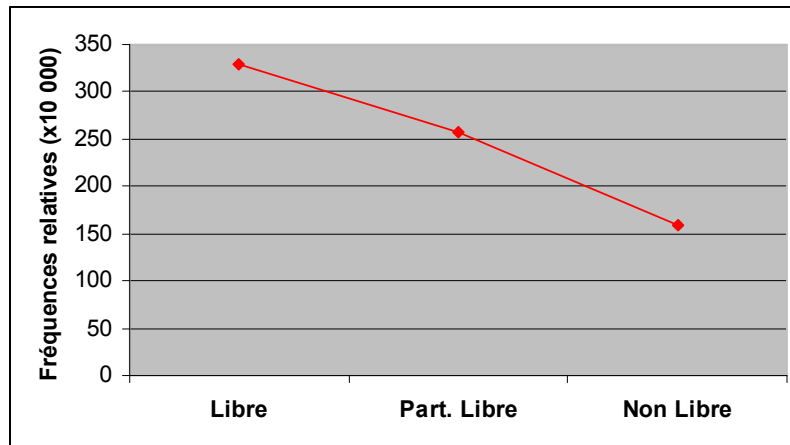


Figure 6. Fréquences relatives du groupe de formes « nous » (we, us, our) : IL 2002

Alors que cet emploi n'est pas spécifique pour le groupe « Partiellement Libre », il oppose diamétralement le groupe « Libre » dont l'emploi des marqueurs de « nous » présente un indice de spécificité positif particulièrement élevé (+38) au groupe « Non Libre » dont l'emploi de ces mêmes marqueurs présente au contraire un indice de spécificité négatif très important (-45) :

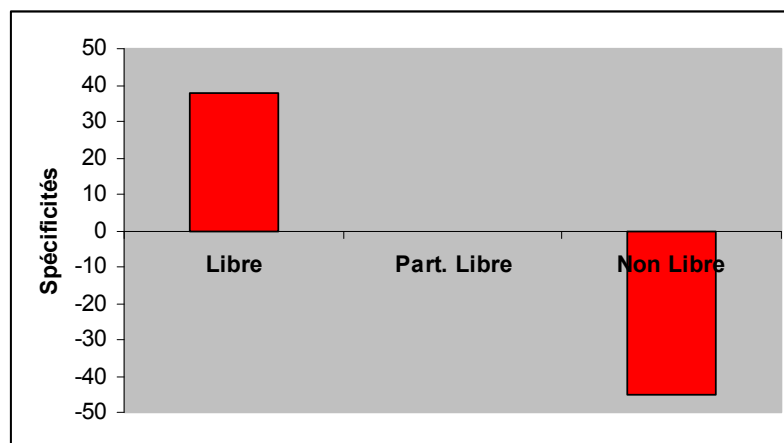


Figure 7. Spécificités du groupe de formes « nous » (we, us, our) : IL 2002

Ces résultats, éclairés par l'analyse des déclarations, font apparaître que la corrélation observée entre énonciation et indices de liberté dans le corpus de Johannesburg renvoie largement à la façon dont les locuteurs se mettent en scène dans le rituel onusien. Les marqueurs de « nous » (pronoms et adjectifs possessifs) dessinent en effet les contours du rôle que les locuteurs collectifs définissent pour eux-mêmes, des communautés auxquelles ils manifestent leur appartenance. L'énonciation est par ailleurs étroitement liée à la question de l'éthos, image que le locuteur construit de lui-même, ici du groupe qu'il représente, par et dans le discours. Or les oppositions que nous avons observées dans le cas des marqueurs de « nous » se retrouvent également dans les indices de spécificités associés à l'emploi d'autres formes (déictique temporel *here* et référent spatial *Johannesburg* ou encore modalités verbales telles *must* ou *can*). Toutes ces formes présentent par exemple un indice de spécificité positif pour le groupe correspondant à la valeur 1 de l'ILC et un indice de spécificité négatif pour le groupe correspondant à la valeur 6 ou encore à la valeur 7. Elles expriment l'inscription du discours dans le rituel énonciatif et en particulier dans sa

dimension épideictique, en d'autres termes dans la cérémonie de « la communauté internationale » rassemblée à Johannesburg.

Les résultats obtenus indiquent bien une corrélation inattendue entre « liberté » et énonciation dans les déclarations prononcées par les Etats à l'occasion du Sommet Mondial du Développement Durable. Ils méritent d'être confrontés à d'autres expériences qui permettront de mieux les comprendre et d'enrichir leur interprétation. Les traits distinctifs que l'on peut identifier à partir des groupes formés par les valeurs des indices de liberté, s'ils renvoient bien à la récurrence objective des mots, à des spécificités, peuvent en effet être issus d'un phénomène de domination plus que de la cohérence ou d'une singularité partagée par l'ensemble des locuteurs composant ces groupes. Ces résultats, surprenants en matière de dispositifs énonciatifs, doivent par conséquent être confrontés à d'autres expériences, à d'autres corpus de déclarations étatiques, afin d'approfondir les interprétations possibles des phénomènes que nous avons observés.

Références

- Achard P. (1998). Nations, nationalismes : l'approche discursive. *Langage et Société*, n°79, pp.9-61.
- Achard P. (1995). *La Sociologie du langage*. Paris, PUF.
- Amossy R. (dir.) (1999). *Images de soi dans le discours*. Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Battistella D. (2003). *Théories des relations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Benvéniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard.
- Bonnafous S. et Tournier M. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. *Langages*, n°117, pp.67-81.
- Drigeard G., Fiala P. et Tournier M. (1989). *Courants sociolinguistiques, Séminaire de lexicologie politique de l'Université Paris III (1986-1987)*, INALF.
- Fiala P. (2006). L'analyse de discours, mesures à l'appui. Entretien de Philippe Schepens, dans *Semen*, N° 21, *Catégories pour l'analyse du discours politique*, pp.155-165.
- Fiala P. (1994). L'interprétation en lexicométrie. Une approche quantitative des données lexicales. *Langue Française* n°103, pp.113-122.
- Fuchs C. (1981). Les problématiques énonciatives : Esquisse d'une présentation historique et critique. *DRLAV, Revue de linguistique*, n°25, pp.35-60.
- Goffman E. (1974). *Les Rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit.
- Huntington S. P. (2000 [1996]). *Le Choc des civilisations*. Paris, Odile Jacob.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1999). *L'Énonciation*. Paris, Armand Colin.
- Lebart L et Salem A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris, Dunod.
- Leblanc J.-M. (2005). *Les vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001). Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris XII, sous la direction de Pierre Fiala.
- Maingueneau D. (1987). *Nouvelles tendances en Analyse du Discours*. Paris, Hachette.
- Marchand P. (1998). *L'Analyse du discours assistée par ordinateur : Concepts, Méthodes, Outils*. Paris, Armand Colin.
- Perelman C. et Olbrechts Tyteca O. (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Perelman C. (1950). Logique et Rhétorique. *Revue philosophique*, pp.1-35.
- Salem A., Nazarenko A. et Habert B. (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris, Armand Colin.

- Salem A. (1998). Approches du temps lexical. Statistique textuelle et séries chronologiques. *Mots* n°17, pp.105-143.
- Seriot P. (1997). Ethnos et demos : la construction discursive de l'identité collective. *Langage et Société* n°79, pp.39-52.
- Smouts M.-C., Battistella D. et Vennesson P. (2003). *Dictionnaire des relations internationales*. Paris, Dalloz.
- Smouts M.-C. (dir.) (1998). *Les Nouvelles relations internationales. Pratiques et Théories*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Smouts M.-C. (1995). *Les Organisations internationales*. Paris, Armand Colin.
- Wendt A. (1999). *Social theory of the international politics*. Cambridge, Cambridge university press.